

Charte PEFC d'utilisation du logo et du numéro de licence de l'Imprimerie Rochelaise, Imprimerie Planchenault, Imprimerie Connivence.

Sur quel document puis-je apposer le logo ?

Le logo ne doit être apposé que sur un document certifié PEFC comme l'indique notre devis et notre accusé réception de commande. La version du logo mise à disposition ne peut être utilisée pour des documents contenant du papier recyclé ou du papier FSC.

Si rien n'est indiqué sur le devis et l'AR de commande, le logo ne doit pas être utilisé.

Les différentes variantes du logo PEFC sont à télécharger à l'adresse indiquée sur l'accusé réception de commande, elles sont **exclusivement** destinées à cette commande.

Comment utiliser le logo et le numéro de licence ?

Le logo peut être utilisé en blanc sur fond coloré, en noir ou en vert, selon la situation.



Le texte peut être positionné à droite du logo ou sous le logo.

Nous mettons à disposition 3 versions différentes du logo avec plus ou moins de texte.

Le logo pour la marque « certifié PEFC » minimum est le suivant :



La version « en ligne » n'est plus utilisable sauf si une demande est faite auprès de PEFC France (délais à prévoir, acceptation pas systématique)

Le numéro de chaîne de contrôle de l'imprimerie doit impérativement être lisible, pour cela **les tailles minimales** indiquées sont **obligatoires**. Pour le logo seul : 11 mm de large ; pour le logo portrait avec filet : 15 mm de large et pour le logo paysage avec filet : 27 mm de large.

Un espace correspondant à la hauteur de la lettre « P » de PEFC doit être prévu autour du logo.

Aucune modification n'est autorisée. Le numéro de licence de l'Imprimerie est indissociable du logo. Le logo FSC est interdit sur les documents PEFC.

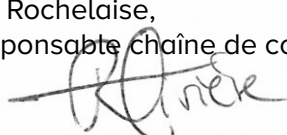
Si vous n'avez pas la place d'utiliser les logos vous pouvez indiquer :

« Ce document est certifié PEFC 10-31-1240 » ou « Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, 10-31-1240 »

Votre engagement :

Vous prenez l'engagement de faire respecter cette charte, vous êtes également responsable de la bonne utilisation de notre logo auprès de toute entreprise réalisant les fichiers pour votre compte.

Pour l'imprimerie Rochelaise,
Aude Rivière, responsable chaîne de contrôle
le 25/05/2023



pour
Cachet et signature